

Objectifs

L'évaluation externe s'appuie sur l'auto-évaluation et en constitue un prolongement par le croisement des regards qu'elle construit, celui des acteurs de terrain engagés et celui des observateurs extérieurs. L'auto-évaluation éclaire l'évaluation externe en même temps que cette dernière contribue à la mettre en perspective, par une analyse distanciée des indicateurs et des pièces du dossier d'auto-évaluation, une observation globale de l'école et des échanges nourris avec toutes celles et ceux qui sont impliqués dans la réussite des élèves. Compte tenu de la mission de service public, dans le respect de la singularité de l'école, l'évaluation externe vise à identifier ses forces, ses faiblesses et à s'appuyer sur son potentiel pour explorer avec elle les marges de manœuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves des acquis solides, un parcours adapté à leur profil et leurs aspirations et une orientation ambitieuse et pertinente.

Présentation de l'organisation et des modalités de l'auto évaluation et de l'évaluation externe.

L'équipe d'évaluateurs externes des circonscriptions de Besançon 7 et de Besançon 8 s'est réunie deux journées (15 février et 8 mars 2024) afin d'analyser les rapports d'auto-évaluation des écoles du secteur du collège Elie Dubois à l'Isle sur le Doubs et de rédiger les questions évaluatives.

Ce secteur est organisé en sept regroupements.

L'évaluation externe de l'école maternelle Perdrizet et de l'école élémentaire Henri Bourlier s'est déroulée sur site le 12 mars 2024.

Les entretiens ont été menés par binômes, à partir d'un calendrier proposé en amont par mesdames les directrices de ces écoles et amendé par les binômes évaluateurs selon les besoins.

Organisation de l'auto évaluation

Les attendus et les modalités de l'auto évaluation ont été présentés aux directrices des écoles maternelle et élémentaire de l'Isle sur le Doubs lors des réunions de rentrée 2022 et 2023. Madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Montbéliard 1 a explicité les enjeux, le cadre de déroulement ainsi que les finalités. Dix huit heures ont été octroyées aux équipes pour réaliser cette auto évaluation. L'équipe bénéficiera également d'un temps institutionnel de 6h pour rédiger le projet d'école qui va en découler.

Les équipes ont été destinataires de nombreux documents d'aide à la mise en oeuvre de l'autoévaluation ainsi que d'une trame présentant les quatre axes de réflexion devant apparaître dans le rapport.

Afin de favoriser la coopération entre pairs et la continuité pédagogique, les équipes ont choisi de rédiger un diagnostic commun. Un calendrier de travail collaboratif a été initié ainsi qu'un cadrage des temps d'échange planifiés d'octobre 2023 à janvier 2024. Les sept réunions de travail se sont déroulées selon un même format : un premier temps d'échanges collectif suivi de la mise en place de groupes de travail intercycle, temps de travail auxquels ont été associés les différents partenaires (collectivité, parents, Atsem, personnel du périscolaire) selon l'axe étudié. Afin de recenser le point de vue des élèves, les enseignants ont pris appui sur des conseils d'élèves initiés dans chaque classe et sur l'analyse du "questionnaire harcèlement" émanant du MEN.

L'organisation collégiale de l'autoévaluation a été jugée satisfaisante et heuristique par l'ensemble des protagonistes.

Les temps de concertation et de réflexion ont été chronophages notamment pour les directrices qui ont mobilisé beaucoup d'énergie dans l'organisation et le suivi, ces temps sont néanmoins jugés

positivement car ils ont permis à chacun d'échanger, d'analyser le fonctionnement actuel et d'engager une réflexion déjà très aboutie sur les objectifs du prochain projet d'école. Ces temps de concertation ont également permis de développer le dialogue avec l'ensemble des partenaires notamment les personnels du périscolaire. Les directrices font remarquer qu'un accompagnement de proximité aurait été le bienvenu notamment durant la phase de démarrage du processus d'auto-évaluation.

Une information a été réalisée dans le cadre des conseils d'école.

L'évaluation externe a été conduite par :

- Eric GRIS PEREZ, ERUN circonscription de Besançon 7
- Yasmina BOUHALI MARQUES, IEN de Besançon 7

Les évaluateurs externes tiennent à remercier les directrices pour leur belle organisation. Ils remercient également l'ensemble des membres des équipes enseignantes et les autres membres de la communauté éducative pour leur accueil, leur disponibilité et la richesse des échanges.

Planning de la journée

Matin : école maternelle Valérie Perdrizet	Après midi : EE Henri Bourlier
Parents d'élèves	Directrice du périscolaire
Personnels RASED et AESH	Personnel AESH, intervenante en EPS
PE de GS et de MS/GS	PE de l'école + coordonnatrice ULIS
Directrice et PE de PS/MS	Parents d'élèves
Atsem	Elèves
	Directrice
Maire de la commune	
Directrice des Francas (périscolaire)	

1. Présentation des caractéristiques et du contexte de l'école

1.1. Population scolaire

L'école maternelle Valérie Perdrizet et l'école élémentaire Henri Bourlier sont implantées sur la commune de l'Isle sur le Doubs, petite ville rurale (10, 77 km²) située dans le département du Doubs à 22 km au sud-ouest de Montbéliard et à 59 km à l'est de Besançon. Cette configuration génère un éloignement des centres économiques et culturels.

Cette commune offre peu de perspectives en termes d'emplois (absence d'industrie), d'accès à la culture (absence de cinéma, de théâtre, de musée), d'accès à certaines activités sportives (absence de piscine) et d'accès aux soins.

Cette non-attractivité du fait d'une offre globale pauvre se traduit depuis plusieurs années par une baisse démographique.

Les deux écoles évaluées scolarisent 236 élèves (154 en élémentaire et 82 en maternelle) dont 26,7% ne sont pas domiciliés dans la commune (Médière, Blussangeaux, La Prétière, Accolans).

Les effectifs de l'école élémentaire sont en baisse (-14, 5 %), cette baisse constatée au niveau de la circonscription (-3,5 %) du département (-1,9 %), de l'académie (-1,8 %) et au niveau national (-0,9 %) est ici beaucoup plus saillante. Cette donnée est à mettre en lien avec la baisse démographique constatée sur la commune.

Le revenu médian relevé sur le bassin de l'école (19 510 €) est faible et est significativement inférieur depuis plusieurs années aux valeurs départementales (22970 euros) et nationales (21950 euros).

L'indice de position sociale (IPS) moyen des élèves de CM2 de l'école (94, 9) est inférieur à celui de la circonscription (103, 8), du département (100,3) et à l'indice national (105,4) pour la période 2018-2022. Il est en baisse depuis 2018 (100, 1 en 2018).

En 2022-2023, dans la distribution par PCS des élèves, la catégorie « d'ouvriers et d'inactifs » représente 50, 4 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (34,6%) et la catégorie « cadres supérieurs et enseignants » est peu représentée (11, 5 %), la moyenne nationale étant de 20,5 %.

Ces trois éléments convergents sont les indicateurs d'une population socialement défavorisée, précaire, fragile voire pauvre économiquement.

1.2. Structure de l'école, offre éducative et de formation

L'école maternelle Valérie Perdrizet et l'école élémentaire Henri Bourlier sont toutes deux le fruit d'une fusion (fusion des deux écoles maternelles en 2019, fusion des deux écoles élémentaires en 2022). Ces fusions ont généré des réorganisations pédagogiques qui se sont traduites par des retraits d'emplois. Actuellement la situation s'est stabilisée.

Les deux écoles se situent dans le même quartier.

L'école élémentaire est implantée dans un bâtiment bien entretenu datant de 1958. Les locaux sont spacieux, l'équipe dispose de différents espaces identifiés (salle d'arts plastiques, gymnase, terrain de sport, salle RASED). De nombreux travaux d'aménagement et de mise en sécurité et en conformité ont été réalisés (clôture de la cour de récréation, revêtement de la cour, mise en place de visiophones, chauffage, aggrandissement du parking). Un plan de rénovation global est programmé.

L'école maternelle dispose de locaux spacieux, très adaptés et très bien entretenus (salles lumineuses bien équipées, grande salle de motricité ...) et d'une grande cour de récréation dont une partie est végétalisée. Chaque classe dispose d'une entrée indépendante facilitant l'accueil et la circulation des élèves et des familles.

L'école maternelle recense 4 classes, l'école élémentaire 7 classes et un dispositif d'inclusion scolaire (ULIS).

Organisation pédagogique de l'école élémentaire Bourlier

CP	CE1	CE1-CE2	CE2	CM1	CM1-CM2	CM2	ULIS	Total
22	17	16	18	24	22	22	13	154

Tous les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont inscrits et sont scolarisés selon différentes modalités dans leur classe de référence.

Organisation pédagogique de l'école maternelle Perdrizet

PS	PS - MS	MS- GS	GS	Total
18	22	21	21	82

Les familles disposent d'un service périscolaire géré par Les Francas du Doubs, implanté dans les anciens locaux de l'école maternelle Briand, le service de restauration scolaire se déroule au collège Paul Elie Dubois. Des locaux spécifiques sont consacrés aux élèves de l'enseignement primaire.

Les élèves résidant hors agglomération bénéficient d'un transport pris en charge par le conseil régional. Celui-ci fait le lien entre le lieu de résidence, l'accueil périscolaire et l'école.

L'implantation du service de restauration scolaire au collège impose également de nombreux déplacements des élèves sur la pause méridienne, ces trajets se réalisent soit en bus [à la charge de la municipalité] (élèves de l'école maternelle) soit à pied (élèves de l'école élémentaire).

L'accès à certains lieux de diffusion ou de pratique artistique et culturelle est assez difficile et coûteux, ceux-ci n'étant pas implantés dans un périmètre proche (absence de musée, de théâtre ou de conservatoire de musique, de cinéma ...).

Pour essayer de compenser ce frein à l'accès à la culture, la municipalité finance de nombreux déplacements et prend à sa charge l'organisation du savoir nager (cours de natation proposés à tous les élèves de l'école, le mercredi matin à Valentigney).

L'équipe pédagogique déplore un tissu rééducatif et soignant insuffisant (présence de deux orthophonistes et d'un CMPP sur la commune, absence de médecin à la PMI...) ne pouvant pas répondre à l'ensemble des besoins identifiés.

Les élèves dépendent du collège Paul Elie Dubois situé sur la commune de l'Isle sur le Doubs.

Ce collège à dimension humaine (348 élèves) propose une offre de formation classique (6^{ème} bilangue, absence de section européenne ou sportive). Ce collège dispose d'un dispositif ULIS favorisant en cela une continuité de parcours possible pour les élèves de l'école élémentaire bénéficiant déjà de l'appui de ce dispositif.

Les élèves pré-orientés en SEGPA doivent poursuivre leur scolarité à Voujeaucourt (collège Jean Jacques Rousseau) ou à Baume Les Dames (collège René Cassin).

1.3. Immobilier et équipements

Les bâtiments actuels sont bien entretenus et en bon état général. Les espaces dédiés aux classes sont spacieux, très agréables et fonctionnels.

- Équipements numériques

Toutes les classes de l'école élémentaires sont dotées d'un vidéo projecteur interactif, parallèlement 30 tablettes numériques ont été octroyées à l'école.

Toutes les classes de l'école maternelle disposent d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable.

1.4. Les ressources humaines de l'école

Les deux équipes pédagogiques se caractérisent par une grande stabilité (au minimum 10 années d'ancienneté en moyenne en école maternelle, 15 années d'ancienneté en élémentaire). Elles sont composées de 15 professeurs pour 12 ETP. Onze professeurs sont à temps complet. La directrice de l'école maternelle est déchargée de classe à 25 % pour la réalisation des tâches administratives, la directrice de l'école élémentaire dispose également d'une décharge d'enseignement à hauteur de 33%.

Le poste de coordonnateur ULIS est occupé par une professeure détentrice du CAPPEI.

L'école bénéficie de l'accompagnement du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté, R.A.S.E.D. (maitresse E présente deux jours par semaine dans l'école et PsyEN très présente).

La municipalité met à la disposition de l'école quatre ATSEM à temps complet (une dans chaque classe de maternelle).

Concomitamment, elle met à disposition de l'école élémentaire un ETP d'éducatrice sportive.

La responsable de la médiathèque intervient dans le cadre de projets au sein de toutes les classes de l'école élémentaire.

Une initiation bilangue « anglais-allemand » à destination des élèves de CM2 est offerte grâce à l'intervention d'une professeure d'allemand du collège.

Les élèves reconnus en situation de handicap bénéficient de l'accompagnement de trois AESH (une AESHco, deux AESH mutualisées).

2. Mise en perspective par domaine

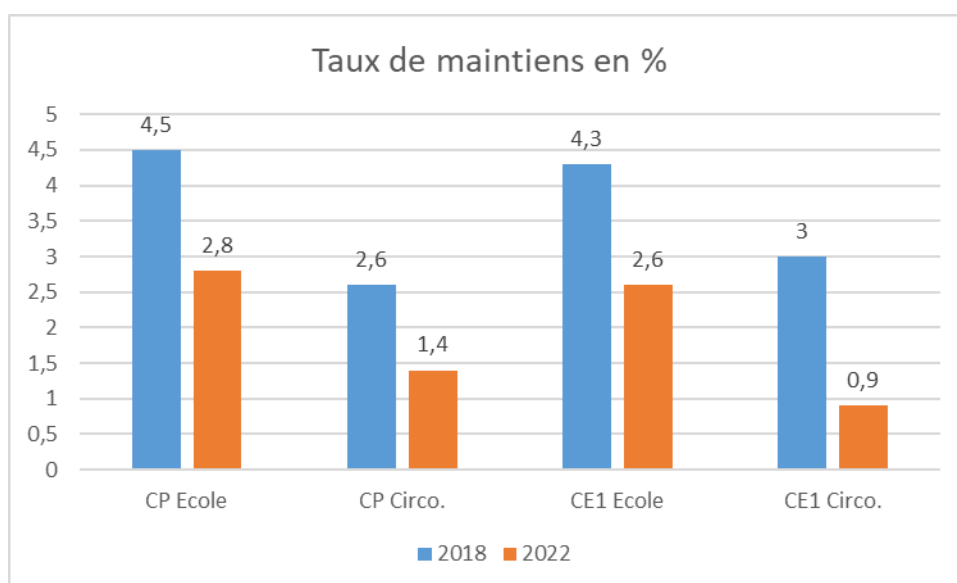
2.1. Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

Constats

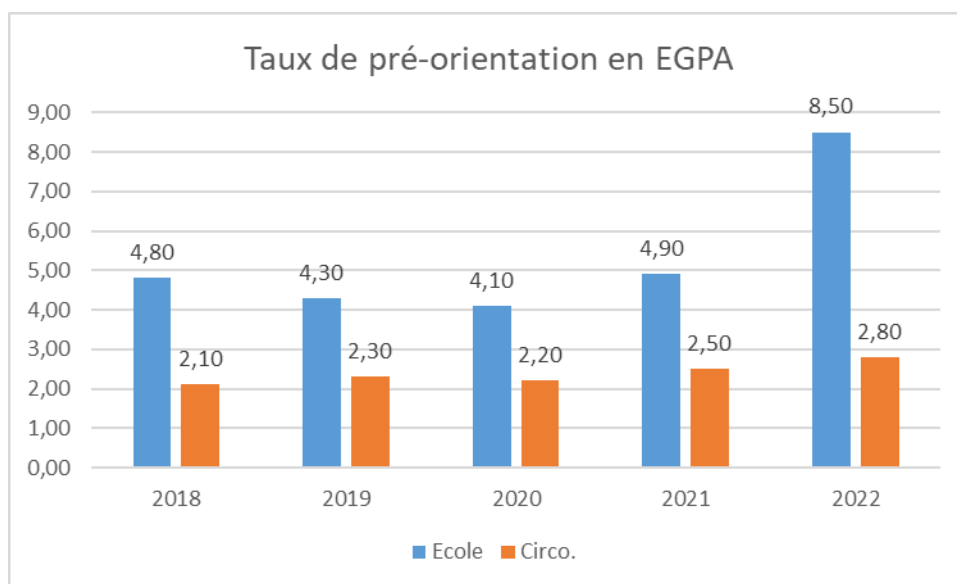
Les résultats de l'école aux évaluations nationales repères (CP- CE1) sont dans la moyenne.

Nous notons quatre points de fragilité portant sur la résolution de problèmes, soustraire en CE1, la compréhension (texte lu par l'enseignant en CP, texte lu seul en CE1) et l'appropriation du principe alphabétique en CP.

En ce qui concerne les cohortes de CP et CE1, les indicateurs APAE portant sur les pourcentages de taux de maintiens sont en baisse mais sont supérieurs à ceux de la circonscription.



Le nombre de pré-orientation en SEGPA est plus élevé que celui de la circonscription et est en augmentation ; cette donnée est à mettre en lien avec les poursuites de parcours des élèves bénéficiant de l'appui du dispositif ULIS. La poursuite de la scolarité en EGPA est considérée comme un effet positif des apports pédagogiques adaptés proposés dans cette école à ces élèves fragiles.



Points forts et réussites

- Le travail d'équipe est réel et efficient dans chaque école : chaque équipe a un réel souci de cohérence pédagogique, elle veille à bien identifier les besoins des élèves et à y apporter des réponses pédagogiques pertinentes.
- Nous tenons à souligner l'attention portée par les équipes au suivi individualisé et à l'accompagnement du parcours des élèves (fiche navette). Les acquis des élèves sont pris en compte et analysés dans le cadre des conseils de cycle.
- Les professeures des écoles œuvrent à initier une démarche globale d'harmonisation des outils et des pratiques dans certains domaines d'apprentissage.
- Les besoins éducatifs particuliers des élèves sont identifiés, des adaptations sont conçues pour y répondre. La coordonnatrice ULIS ainsi que les personnels RASED sont clairement reconnus comme personnes ressource.
- Les élèves bénéficiant de l'appui du dispositif ULIS sont tous inscrits dans une classe de référence.
- L'équipement des classes en matériel et outils numériques est satisfaisant à l'école élémentaire.

Points d'attention et marges de progrès

- Toutes les enseignantes notent des lacunes importantes portant sur le lexique et la syntaxe. Ces déficits langagiers constatés dès l'entrée à l'école maternelle (de nombreux enfants ne parlent pas ou par "mot-phrase") perdurent durant toute la scolarité et freinent les apprentissages.
- Toutes les enseignantes pointent des difficultés croissantes d'attention des élèves.
- Les enseignantes déplorent également le manque d'investissement des familles dans la scolarité de leur enfant (absence aux réunions de rentrée, LSU non signé, devoirs non faits, rendez-vous non honorés, non adhésion aux propositions d'aides [refus APC, stage RAN...]).

- L'équipement numérique des classes maternelles ne répond pas aux besoins des enseignantes.
- La continuité des parcours entre l'école maternelle et l'école élémentaire se traduit actuellement par une découverte de l'école élémentaire par les élèves de GS.

Recommandations, propositions d'actions et perspectives

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir annuellement des domaines d'intervention prioritaires à harmoniser au niveau didactique et pédagogique (ex : enrichissement du lexique au service de la compréhension, résolution de problèmes en mathématiques, sens et technique de la soustraction). • Renforcer la continuité GS-CP en engageant un travail collégial portant sur les contenus d'apprentissage et les méthodes pédagogiques à mobiliser et à harmoniser (acquisition du langage, construction du principe alphabétique, devenir élève). • Solliciter les professionnels du RASED pour développer des actions portant sur l'acquisition du langage à l'école maternelle. • Inscrire le besoin en matériel numérique soit dans le cadre d'un plan de financement TNE, soit dans le cadre de l'élaboration d'un projet NEFLE. • Développer des gestes professionnels favorisant l'attention des élèves et permettant de prendre en compte les limites attentionnelles dans les pratiques pédagogiques. |
|---|

2.2. Le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Points forts et réussites

Nous souhaitons valoriser la qualité du climat scolaire qui règne dans ces deux écoles. Le constat est partagé, à la fois par les familles et par les enseignantes, quant au bien-être des élèves, dont les parents remarquent qu'ils aiment venir à l'école. Les locaux sont très agréables et l'atmosphère sereine est particulièrement favorable aux apprentissages. Les équipes partagent la volonté commune de porter un regard bienveillant sur les élèves.

- Les enseignantes sont attentives à la parole des élèves et aux signes de mal-être qui ne sont pas banalisés.
- Les élèves se sentent en sécurité à l'école.
- Un cadre sécurisant, explicite, respectueux est posé et tenu par l'ensemble des personnels (PE, AESH, ATSEM).
- Les directrices veillent à réguler professionnellement toutes les situations conflictuelles avec les familles.
- La mise en place d'un accueil différencié (dans la classe pour les CP-CE1, dans la cour pour les autres) fluidifie les déplacements.

- L'organisation dans les deux écoles de récréations échelonnées contribue à sécuriser les élèves.
- La configuration des locaux à l'école maternelle participe à l'apaisement des élèves et des professeures.

Points d'attention et marges de progrès

- La configuration des locaux de l'école maternelle ne doit pas contribuer à une organisation en deux pôles distincts.
- L'ensemble des professionnels pointe le « désengagement » de nombreuses familles dans la scolarité de leur enfant.
- Les enseignantes sont de plus en plus sollicitées pour gérer des problèmes qui ne relèvent pas de leurs missions (conflits familiaux, sollicitation des parents pour des conseils éducatifs).

Recommandations, propositions d'actions et perspectives

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la relation école-familles, identifier les facteurs favorisant la collaboration. • Accompagner les familles lors de la première scolarisation (la mise en œuvre d'espaces « parentalité » est une piste à approfondir en associant des partenaires de la petite enfance). |
|--|

2.3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Points forts et réussites

- La mise à disposition par la mairie d'une éducatrice sportive qui co-intervient dans toutes les classes de l'école élémentaire est une aide précieuse qui contribue à la qualité des enseignements proposés en EPS.
- Afin de garantir un accueil de qualité à l'école maternelle, la municipalité met à disposition quatre ETP d'ATSEM.
- L'implication de la médiathécaire contribue à réduire la fracture culturelle.
- Les relations interpersonnelles entre les professeures des écoles, les enseignantes du RASED, la coordonnatrice ULIS, les ATSEM, les AESH et l'éducatrice sportive sont très professionnelles et au service du bon fonctionnement de l'école.
- Les parents élus soulignent la disponibilité et l'engagement des enseignantes.
- Des temps institutionnels sont initiés deux fois par an par les équipes afin de rendre compte aux familles des progrès réalisés.
- Le LSU est dématérialisé, chaque famille dispose d'un accès sur la plateforme Educonnect.

Points d'attention et marges de progrès

- Le périmètre d'action des différents professionnels est à préciser (ATSEM, AESH).
- L'ensemble des professionnels pointe le « désengagement » de nombreuses familles dans la vie de l'école.
- Certaines familles ne maîtrisent pas l'outil numérique et ne signent pas électroniquement le LSU.
- La charge des devoirs à faire à la maison est trop conséquente pour certains parents.

Recommandations, propositions d'actions et perspectives

- Instaurer une réunion lors de la pré-rentrée visant à clarifier et définir les périmètres d'action de chacun et les modalités de collaboration et de régulation.
- Prévoir durant les temps de rencontre avec les familles, une possibilité de connexion au LSU et une aide pour apposer la signature.
- Engager une réflexion sur la place des devoirs dans les apprentissages et harmoniser les attendus.
- Concevoir des actions qui favorisent la mobilisation des parents dans l'école (rendre compte de projets réalisés au sein de l'école).
- Développer une stratégie collective pour renforcer la relation familles-école (quelles modalités d'information, de concertation et de coopération ?)

2.4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts et réussites

- L'école jouit de bonnes relations avec l'équipe de circonscription qui répond aux besoins identifiés et aux différentes sollicitations.
- La collaboration entre les équipes et la collectivité est manifeste et de qualité. Les élus sont satisfaits des échanges fructueux avec l'équipe enseignante.
- La municipalité est très à l'écoute des besoins des écoles et est présente à chaque conseil d'école. Elle veille à répondre aux attentes et à maintenir des espaces scolaires de grande qualité.
- Un périscolaire est en place, il offre une amplitude horaire qui répond aux besoins des familles.

Points d'attention et marges de progrès

- Les enseignantes expriment un besoin renforcé d'accompagnement dans l'usage des outils numériques au service des apprentissages.
- Le projet éducatif porté par le périscolaire reste opaque.

- L'éloignement des structures d'aides médicales et paramédicales complexifie la prise en charge externalisée des élèves à besoins particuliers.

Recommandations, propositions d'actions et perspectives

- Solliciter l'Erun de la circonscription pour des formations numériques hors et dans la classe (accompagnement de proximité).
- Développer la coopération avec les personnels du périscolaire (les inviter à participer au conseil d'école).
- Afin de sécuriser les élèves sur l'ensemble de leur journée, les espaces et les temps de passation entre le scolaire et le périscolaire doivent faire l'objet d'une réflexion collégiale qui pourrait aboutir à l'élaboration d'un protocole.

3. Bilan global et perspectives

Les évaluateurs externes tiennent à nouveau à remercier l'ensemble des protagonistes engagés dans cette évaluation d'école pour la qualité des échanges et du travail réalisé.

En prenant appui sur les réflexions engagées dans les deux écoles et les pistes proposées dans ce rapport, les équipes pédagogiques, en lien étroit avec l'ensemble des membres de la communauté éducative vont pouvoir désormais finaliser leur nouveau projet d'école, document de référence pour définir collectivement la stratégie la plus adaptée à la prise en compte des besoins spécifiques de chaque école.

4. Leviers et orientations stratégiques possibles

La stabilité des équipes ainsi que le travail collégial engagé offrent un cadre de travail propice à la réflexion et permettent à chacun de répondre à certaines situations complexes. Bienveillantes et disponibles, les professeures, l'éducatrice sportive, les Atsem et les AESH accueillent les enfants et leurs parents en étant attentives à leurs besoins.

Au regard des éléments analytiques mis en exergue par l'autoévaluation et l'analyse complémentaire des évaluateurs externes, quatre axes d'amélioration se dégagent :

- Améliorer la qualité des apprentissages cognitifs :
 - S'appuyer sur la stabilité des équipes pour renforcer l'harmonisation des pratiques notamment dans les domaines ciblés par les évaluations nationales repères.
 - Solliciter les professionnels du RASED pour développer des actions portant sur l'acquisition du langage à l'école maternelle.
 - Renforcer la continuité pédagogique intercycle.
- Agir pour améliorer les apprentissages socio-émotionnels des élèves, notamment l'attention.
- Renforcer la relation familles-écoles :
 - Accompagner les familles lors de la première scolarisation (la mise en œuvre d'espaces « parentalité » évoquée lors des échanges est une piste à approfondir en associant des partenaires de la petite enfance).
- Poursuivre la mise en œuvre de l'école inclusive :
 - actualiser les connaissances des différents dispositifs et structures d'aide et de soin
 - acquérir des connaissances portant sur les différents troubles afin de mieux adapter sa pratique

5. Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées notamment en matière de formation

Pour que ces orientations et propositions d'évolution soient mises en œuvre, il serait intéressant de répondre aux besoins d'accompagnement suivants :

- Former les enseignants sur le développement des compétences transversales notamment psychosociales (attention, concentration, motivation ...).
- Déployer des actions de prévention en maternelle en collaboration avec les professionnels du RASED (appropriation du langage).
- Mobiliser le dispositif CNR NEFLE (Conseil national de la refondation éducation – Notre école faisons-la-ensemble) pour initier des projets visant le renforcement de la collaboration familles-écoles.
- Solliciter une formation sur les besoins éducatifs particuliers et les structures existantes (l'équipe ASH du département peut être sollicitée)
- Solliciter l'accompagnement de l'équipe de circonscription.